



DISCOURS SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2021 VILLE DE DRUMMONDVILLE

*Lu à Drummondville par la mairesse Stéphanie Lacoste
en séance publique du conseil municipal, le lundi 9 mai 2022*

Préambule

C'est avec plaisir que je dépose ce soir au nom des membres du conseil municipal les états financiers 2021 de la Ville de Drummondville. Ceux-ci présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de notre ville au 31 décembre dernier, et ce, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Nos auditeurs comptables l'ont d'ailleurs certifié.

Depuis cette date, la situation a évidemment évolué, mais je tiens à vous préciser que tous nos indicateurs financiers sont au vert depuis le début de l'année 2022. Je tiens d'ailleurs à remercier l'ancien conseil municipal, en poste jusqu'au 7 novembre 2021, et les membres du conseil actuel, pour la saine gestion des finances publiques de notre ville, menée en collaboration avec l'appareil administratif.

La santé financière de Drummondville va donc bien, et c'est grâce à l'engagement et à la vigilance de tout ce

beau monde que nous regardons vers l'avenir avec bienveillance et confiance.

Revenus

Débutons par les revenus. L'exercice financier 2021 aura permis à la Ville de retirer des revenus de l'ordre de 143,8 M\$, soit 9,3 M\$ de plus que les prévisions budgétaires.

Cet écart est essentiellement attribuable à la nouvelle année record que nous avons connue en termes de revenus de droits de mutation, soit 5,4 M\$ de plus que nos prévisions. Les droits de mutation représentent des revenus de 8,4 M\$, soit plus du double de la moyenne des cinq dernières années (2016-2020).

Nous avons également pu bénéficier d'une autre année record en ce qui concerne la vente de terrains, soit 3 M\$ de plus que nos prévisions 2021.

Malgré la pandémie qui a sévi tout au long de l'année, la vigueur du marché de l'immobilier et du secteur de la

construction ne se dément pas à Drummondville. Le dynamisme est bien palpable. Des projets amènent des projets, et c'est notre rôle, comme élus de notre ville, d'encadrer cette croissance pour qu'elle se réalise de façon harmonieuse, en respectant nos valeurs et au bénéfice de la qualité de vie de la population.

Considérant ces résultats des plus positifs, il n'a donc pas été nécessaire d'utiliser une affectation de 1,8 M\$ budgétée pour pallier toute variation de la croissance économique, tout comme une autre affectation, de 853 500 \$ celle-là, en lien avec la COVID-19.

Dépenses

En ce qui concerne les dépenses de l'exercice financier 2021, elles étaient de l'ordre de 137,9 M\$ au 31 décembre dernier, un résultat supérieur d'environ 3,4 M\$ par rapport aux prévisions budgétaires 2021. Cette différence s'explique essentiellement par un plus grand nombre de projets d'investissement payés comptant et par un

remboursement plus important au service de la dette, ce qui est une bonne nouvelle en soi.

Les dépenses globales de la Ville de Drummondville incluent un remboursement en capital de la dette à long terme de 20,6 M\$, dont 18,1 M\$ sont à la charge de la Ville et 2,5 M\$ sont à la charge des autres paliers gouvernementaux. Des remboursements de 3,6 M\$ au fonds de roulement et de 7,7 M\$ aux activités d'investissement payées comptant sont également compris.

Excédent

C'est donc dire que la Ville de Drummondville a terminé l'année financière 2021 avec un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 5,9 M\$. Ce montant exclut la variation de l'affectation des avantages sociaux futurs du régime de retraite, soit une somme d'environ 550 000\$.

Comme dans bien d'autres villes, c'est la vigueur du marché de l'immobilier et du secteur de la construction

qui entraîne ce surplus, qui nous permettra de financer de grands projets structurants pour notre communauté. Je reviendrai sur l'utilisation de cet excédent, telle que déterminée par les membres du conseil municipal, dans quelques instants.

Investissements

Parlons maintenant des investissements qui ont été réalisés aux quatre coins de la ville. Les états financiers 2021 montrent des investissements de l'ordre de 57,7 M\$ en 2021, soit plus de 17,5 M\$ de plus que la moyenne annuelle des investissements des dix dernières années (2010-2021).

De cette somme, 35,9 M\$ ont été à la charge des contribuables, la balance, soit 21,8 M\$, revenant aux gouvernements supérieurs ou à d'autres partenaires financiers. Chapeau à nos équipes qui redoublent d'efforts pour réduire toujours davantage le fardeau des citoyennes et des citoyens de Drummondville.

Toujours au chapitre des investissements, voici les principaux projets de l'année 2021 qui ont été réalisés :

- la construction du centre sportif Girardin, 11 M\$;
- la réfection majeure de la rue Saint-Georges, 5,8 M\$;
- le développement de parcs industriels, 4,9 M\$;
- le début de la construction de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable, 4,6 M\$;
- la construction de la promenade Rivia – phase II, 2,6 M\$;
- et le réaménagement du parc de la Seigneurie, 1,1 M\$;
- en plus de divers travaux de réfection de rues, de resurfaçage, de pavage et d'éclairage, totalisant 11,1 M\$.

Dettes

Concernant maintenant l'endettement à long terme, la dette à la charge de l'ensemble des contribuables drummondvillois était de 141,6 M\$ au 31 décembre 2021. Quant à la dette de secteurs, assumée par un certain

nombre de contribuables résidant, en grande majorité, dans les secteurs résidentiels plus récents, elle se chiffrait à 20,8 M\$.

Par conséquent, la dette totale nette à long terme de la Ville de Drummondville représentait une somme de 162,4 M\$ le 31 décembre dernier.

Je tiens à vous assurer que vos élus tiennent serrée l'augmentation de la dette de la Ville, qui est prévue, et ce, en respectant les balises de notre rigoureux cadre financier sur l'horizon 2040. Je vous rappelle que les trois grands objectifs de ce cadre financier sont :

- une progression contrôlée de la taxation ;
- des investissements soutenus et responsables dans nos infrastructures ;
- le contrôle de l'endettement net à long terme et du service de la dette.

Jamais la Ville de Drummondville n'a autant investi dans ses infrastructures. Notre vision d'investissement à long

terme est payante. Je rappelle que cette hausse contrôlée était prévue. Notre objectif de payer toujours plus de projets d'infrastructures comptant nous permet notamment de nous placer à l'abri de la variation des taux d'intérêt. À plus long terme, cette façon de faire nous permet de contrôler l'endettement et son service de la dette correspondant.

C'est une stratégie gagnante qui entraîne la réalisation de projets majeurs tout en respectant la capacité de payer des Drummondvilloises et des Drummondvillois.

Nous sommes donc toujours très bien positionnés d'un point de vue financier, comme vient d'ailleurs nous le rappeler annuellement le profil financier du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, qui compare la situation financière des différentes villes du Québec avec un regard externe et objectif.

Comparatif avec d'autres villes

Ainsi, le profil financier 2021 du Ministère est une fois de plus reluisant et élogieux envers la Ville de Drummondville.

En effet, celui-ci révèle notamment une dépense nette par unité d'occupation de 4 225 \$ à Drummondville comparativement à 5 101 \$ pour les villes de taille comparable, qui comptent donc entre 25 000 et 100 000 habitants. L'écart avec l'ensemble des villes est évidemment encore plus prononcé (5 832 \$).

Concrètement, ces résultats montrent qu'à Drummondville, les dépenses par résidence sont près de 17 % plus basses que la moyenne des villes de taille comparable pour une offre de services municipaux semblables. Offrir les mêmes services coûte donc moins cher ici qu'ailleurs, et ça, c'est tout à l'honneur de notre organisation et de ses équipes.

Au jeu des comparaisons, le taux d'endettement de la Ville figure également très bien face à celui des villes de taille comparable. Notre taux d'endettement à Drummondville représente 1,92 % de l'évaluation foncière totale. Le profil financier 2021 du Ministère indique que le taux moyen est plutôt de 2,15 % pour une ville de taille comparable.

Ce profil financier permet également de mettre en relief que l'endettement par unité d'évaluation se situe à 5 499 \$ à Drummondville, soit bien en deçà de ce qui est observé chez les villes de taille comparable (7 128 \$).

Il s'agit-là d'autant d'exemples qui démontrent hors de tout doute la bonne santé financière de Drummondville, et que l'argent des contribuables est bien investi dans une perspective de bien commun et de bien-être collectif.

Excédent de fonctionnement non affecté

Comme spécifié précédemment, le bilan de l'exercice financier 2021 indique un excédent des revenus sur les

dépenses de l'ordre de 5,9 M\$. Ce surplus s'ajoute au solde initial de 9,7 M\$, ce qui représente donc un excédent total non affecté de 15,6 M\$.

À la suite de discussions menées d'abord au comité exécutif, puis en atelier de travail avec tous les élus, et sur recommandation de l'appareil administratif, le conseil municipal a convenu d'utiliser les sommes principalement de la manière suivante :

- Une somme de 3 M\$ ira au surplus accumulé affecté « Développement économique », permettant de soutenir la croissance économique de notre ville, notamment nos projets de développement de nouvelles zones industrielles ;
- Un montant de 1 M\$ sera versé au fonds de roulement de la Ville, ce qui permettra de faire passer le capital autorisé de 25,4 M\$ à 26,4 M\$;

- Une somme de 500 000\$ sera versée au surplus accumulé affecté « Engagements financiers/Dette à long terme » ;
- Une autre somme de 500 000 \$ sera versée au nouveau surplus accumulé affecté « Logement social et communautaire », et ce, afin de soutenir encore mieux les personnes les plus vulnérables de notre communauté en matière d'habitation. Ce montant s'ajoute aux 2 M\$ déjà affectés au Fonds du logement social et communautaire annoncés par la Ville de Drummondville en mars dernier pour soutenir la construction de 400 logements subventionnés par l'entremise du Plan de développement du logement social et communautaire 2022-2030 de l'Office d'habitation Drummond.

Pour conclure la portion concernant plus spécifiquement l'excédent de fonctionnement non affecté, ce poste présentera après affectation un solde de 10,6 M\$, ce qui

correspond à 7,6 % du budget de l'exercice financier 2022.

Excédent de fonctionnement affecté

Maintenant, attardons-nous brièvement aux excédents affectés, des sommes qui sont réservées à des fins spécifiques. D'abord, l'excédent de fonctionnement affecté aux ex-villes fusionnées représentait une somme de 310 279 \$ au 31 décembre 2021. Ensuite, un montant de 300 000 \$ a été ajouté au budget 2022 dans une provision pour écart budgétaire à être utilisée au besoin, si la situation économique l'exige. De plus, le fonds de redevances à l'enfouissement était à 1,1 M\$ et celui pour le maintien d'actifs, à 1,9 M\$. Près de 1 M\$ était réservé pour les sports et loisirs. Finalement, les fonds « Engagements financiers/Dette à long terme », « Logement social et communautaire » et « Développement économique » verront respectivement leur solde après affectations atteindre 500 000 \$, 500 000 \$ et 3 M\$.

Réserves financières, fonds réservés et revenus reportés

Par ailleurs, la Ville de Drummondville bénéficie de diverses réserves financières, de fonds réservés et de revenus reportés spécifiquement pour certains de ses champs d'intervention.

Ainsi, le fonds de roulement, qui était de 3,8 M\$ au 31 décembre 2021, présente un solde après affectations de 4,8 M\$. La réserve financière « Conditions météorologiques » était pour sa part à 921 936 \$ tandis que le fonds local « Réfection et entretien de certaines voies publiques » était à 625 015 \$, et ce, toujours au 31 décembre dernier. Soulignons également que le solde de la réserve financière « Réseau routier, mobilité et transports » était de 105 391 \$ au 31 décembre 2021, et que celui du fonds « Parcs et terrains de jeux » était de 541 264 \$.

Conclusion

Pour conclure, permettez-moi de vous réitérer toute ma fierté d'être la mairesse d'une ville aussi rayonnante et formidable que Drummondville. Il fait bon travailler en équipe autour de la table du conseil municipal avec en tête une seule grande priorité : la qualité de vie de la population de Drummondville. Merci aux collègues du conseil pour leur perspicacité, leurs remises en question franches et honnêtes, ainsi que pour leur ouverture.

L'année 2021 a notamment été marquée par la concrétisation de grands projets, comme le centre sportif Girardin, par le démarrage de travaux d'infrastructures majeurs, tel que la construction de la nouvelle usine de traitement de l'eau potable, et par une conjoncture économique inouïe, 2021 ayant été l'année de tous les records en matière de construction.

Nous sommes maintenant en plein cœur de l'élaboration d'une nouvelle planification stratégique qui permettra aux membres du conseil municipal de faire leur marque,

d'investir dans les priorités de la population d'aujourd'hui. Déjà, le développement social fait partie de ces priorités, comme en font foi nos annonces des derniers mois en collaboration avec l'Office d'habitation Drummond et l'utilisation de 500 000 \$ de l'excédent pour financer le logement social et communautaire.

Face à un avenir incertain sur la scène géopolitique mondiale, et où des soubresauts de la pandémie de COVID-19 sont encore probables, une approche prudente face aux finances publiques s'impose, et c'est dans une optique responsable que nous abordons les défis à venir.

En terminant, je tiens à remercier notre directeur général, M. Francis Adam, pour son appui et son soutien de tous les instants, tout comme notre trésorier, M. Benoit Carignan, et toute l'équipe du Service des finances pour l'accompagnement et la préparation de ces états financiers 2021.

Merci de votre attention.